

# PROGRAMME

## LE PATRIMOINE BÂTI, RECONVERSION ET RÉEMPLOI

# Happy culture

NOUVELLES  
DATES



PRINTEMPS

« Happy culture »

Suite à un changement de destination ou de vocation, d'une évolution des usages, la question de la reconversion d'un site ou d'un bâtiment peut se poser. La considération du patrimoine architectural, industriel ou naturel est alors un levier de projet pour nos villes et villages en terme d'histoire, d'identité, de recyclabilité...

Objectif de formation

**Déceler la valeur patrimoniale d'un lieu**

## 2, 3 ET 10 JUIN 2022

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Lieu de formation

##### Ambronay

Les détails seront donnés aux participants lorsqu'ils seront inscrits.

#### Durée

3 journées de 7h30

#### Horaires

8h30-17h00

#### Pauses déjeuner

Des plateaux repas seront proposés et pris en charge par le CAUE.

#### Modalités et délai d'accès

L'inscription s'effectue en ligne :

<https://forms.gle/5fHrcsaCNpueLzrz5>

L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

#### Prix de la formation

600 euros

#### Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12 personnes afin que la formation soit dispensée dans les conditions optimales d'échanges nécessaires à l'apprentissage.

6 participants doivent être inscrits pour que la formation ait lieu.

#### Situations de handicap

Pour étudier un besoin spécifique, contactez-nous à [formation@caue-ain.com](mailto:formation@caue-ain.com) pour étudier au mieux votre demande de faisabilité.

#### Pré-requis

Aucun

#### Expert :

##### Guy DESGRANDCHAMPS

Guy Desgrandchamps est architecte, diplômé de l'ENSA Paris-Belleville et titulaire du Certificat d'Études Approfondies en Histoire et Conservation des Monuments Anciens (École de Chaillot – Paris).

Il a complété sa formation par un Certificat d'Études Approfondies en Architecture et un DEA de philosophie.

Il exerce principalement en Haute-Savoie et Savoie dans le domaine de la commande publique et du patrimoine.

Il a enseigné dans les Écoles nationales supérieures d'architecture de Strasbourg, Grenoble et Paris-Belleville.

Il a été Architecte Conseil de l'État, affecté dans les départements de la Nièvre, de l'Ain et de la Saône-et-Loire.

#### Formatrice :

##### Lorène JOCTEUR

Lorène JOCTEUR est une paysagiste-conceptrice issue de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2010. En 2014, elle intègre le CAUE de l'Ain et arpente ainsi ses très divers paysages, en tant que paysagiste-conseillère. En 2020 elle se forme et devient formatrice.

#### Animateurs :

Des architectes et paysagistes du CAUE 01 seront mobilisés pour animer la formation.

L'objectif de la formation proposée vous permettra, en situation professionnelle de :

## Déceler la valeur patrimoniale d'un lieu

### MODALITES PEDAGOGIQUES

#### Méthode

Une logique d'acquisition progressive des connaissances permettra d'aborder des notions de base puis d'approfondir le sujet.

La formatrice et les animateurs s'appuieront sur une alternance de méthodes, expositives (cours et exposés), interrogatives (quizz et questions ouvertes) et actives (exercices pratiques et mise en situation).

#### Evaluation des acquis

Un questionnaire de préformation, des exercices, quizz seront proposés en cours de formation puis une mise en situation conclura l'apprentissage. Un questionnaire d'évaluation de formation sera proposé aux apprenants. Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

#### Supports

Un road book et une bibliographie seront remis à chaque participant.

#### Public visé

Les élus, techniciens, les maîtres d'oeuvres, les instructeurs de permis de construire ou toute personne ayant un intérêt à travailler ses savoirs et savoir-faire sur ce thème.

#### CAUE de l'Ain

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès de la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il est référencé au Datadock et dispose de droit de l'agrément de formation des élus.

Depuis le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

#### Contact - Informations complémentaires

Auprès de **Lorène Jocteur** ou **Nathalie Lequy**

04 74 21 11 31

[formation@caue-ain.com](mailto:formation@caue-ain.com)

[www.caue01-formation.org](http://www.caue01-formation.org)

### CONTENU DE LA FORMATION



#### Prendre le temps de l'analyse

L'objectif de la première journée est d'apprendre à observer, comprendre et analyser le lieu à transformer.

Intitulé « un exercice du regard » et « l'oeil écoute ». L'intervention de Guy Desgranchamps, s'attachera à vous donner les clés de ces étapes primordiales. Cette 1ère journée sera aussi l'occasion de nous faire part de votre "image-témoignage".



#### Choisir la bonne posture

La seconde journée vous permettra de saisir l'importance du choix d'une posture adéquate au projet. Sur la base d'édifices marquants du XXème siècle il s'agira de cerner les larges possibilités d'actions entre démolir, laisser en état, entretenir, agrandir, reconverter, rénover, restituer, déplacer...

L'apport de Guy Desgrandchamps intitulée « sur veillez sur... » et « le présent du passé », vous familiarisera avec les postures d'interventions. Ces propos seront illustrés par des projets concrets.



#### Mobiliser les bons outils

Pendant une bonne partie de la troisième journée, vous serez amenés, à travers une mise en situation, à analyser et mobiliser les outils pour construire une argumentation en faveur de la transformation d'un lieu. Un architecte du patrimoine spécialiste d'Ambronay sera présent et nous éclairera de son point de vue.

Cette dernière journée sera aussi l'occasion d'aborder les aides et subventions possibles.